



## Administration Communale de Tournai

### Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 26 avril 2004

---

Le Conseil Communal a décidé de :

- interdire la circulation à tout conducteur, sauf les cyclistes à la rue André Hennebicq dans le sens avenue Montgomery vers la rue Cottrel
- interdire la circulation à tout conducteur, dans les deux sens, sauf cyclistes, et l'accès au garage de la rue du Mont de Piété
- supprimer le stationnement en faveur d'une personne handicapée rue Montgomery, 23 à Kain suite au déménagement de l'intéressée
- réserver un emplacement pour handicapés face à l'immeuble :
  - 1) n° 99 de la rue Pierre à Kain
  - 2) n° 14 de la rue de Tournai à Templeuve
- arrêter les termes du règlement redevance relatif au stationnement :
  - 1) en zone équipée d'horodateurs et en zone bleue
  - 2) sur les emplacements réservés aux riverains
- modifier le règlement général de Police en ce qui concerne le stationnement de longue durée
- ratifier la décision prise par le Collège Echevinal du 8 avril 2004 d'introduire un recours contre l'improbation partielle de la délibération du Conseil Communal du 26 janvier 2004 visant l'octroi du pécule de vacances revalorisé du personnel communal
- approuver le micro-projet transfrontalier de remise en réseau des associations et équipements de sports et loisirs, solliciter le financement d'Interreg pour sa réalisation
- passer :
  - 1) un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition de :
    - 4 appareils photo numérique destinés aux différents services communaux
    - matériel d'équipement (matériel de plongée - matériel sportif), d'une camionnette d'intervention équipée pour le Service Incendie

- matériel informatique destiné au Service d'Aide à l'Intégration Sociale
  - un lave-vaisselle professionnel destiné au Centre Aqua Tournai
  - matériaux destinés à l'isolation de l'étage du bâtiment communal abritant le Créa Théâtre
  - 8 nouvelles friteuses destinées à l'enseignement communal fondamental
  - matériel informatique et instruments de musique destinés au Conservatoire de la Ville
  - équipement bibliothéconomique destiné à la Bibliothèque Communale
- 2) un marché de services ayant pour objet la réparation de deux tondeuses destinées au Service Plantations
- vendre, pour cause d'utilité publique, à la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau), des parcelles et parties de parcelles sises sur les territoires de Tournai, Orcq et Froyennes
  - désaffecter et vendre à un particulier une parcelle de terrain sise à l'angle de la chaussée de Lille et de la rue de la Fondation Follereau à Tournai
  - désaffecter et vendre à un particulier une partie du sentier n° 18 à Vezon
  - prendre acte du procès-verbal de vérification de l'encaisse communale pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2003
  - souscrire une part sociale dans le capital de la Société Coopérative DEFI+ en vue de recourir à du personnel d'appoint pour renforcer le personnel communal
  - fixer le tarif des droits d'entrée dans les musées de la Ville ainsi que ceux du spectacle "Le couloir du temps" et ceux du Beffroi
  - ratifier la décision prise par le Collège Echevinal le 26 mars 2004 d'autoriser le prêt d'objets du Musée d'Archéologie pour une exposition qui se tiendra au Parc Archéologique de Villeneuve d'Ascq